

MINISTERE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
ET DE LA COOPERATION

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

=====

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES

Financement Banque Mondiale

PRCS-BM

**ELABORATION DU MANUEL DE FINANCEMENT
BASE SUR LES PERFORMANCES (FBP)**

Termes de référence pour le recrutement d'un consultant

=====

Juillet 2019

A- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- 1- Pour booster l'appareil statistique national, le gouvernement togolais a pris plusieurs initiatives en vue de se doter d'un système statistique national (SSN) performant et bien coordonné. La loi statistique N°2011- 014 du 03 juin 2011 portant organisation de l'activité statistique au Togo a été ainsi adoptée. Des textes d'application de cette loi seront ensuite adoptés ; il s'agit notamment des décrets :
 - (i) N°2012-269/PR, pris le 07 novembre 2012, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil National de la Statistique ;
 - (ii) N°2015-020/PR du 24 février 2015 qui fixe les attributions, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) ;
 - (iii) N°2016-070/PR du 22 juin 2016 portant nomination du président du conseil d'administration de l'INSEED; qui a amorcé l'opérationnalisation de l'institut.
- 2- Malgré tous ces acquis, plusieurs défis restent encore à relever en vue de permettre au système statistique national (SSN) de mettre à la disposition des décideurs et autres utilisateurs des données statistiques fiables et d'accompagner le dispositif institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation des politiques de développement. Ces défis sont entre autres :
 - l'insuffisance du financement des activités statistiques ;
 - les conditions de travail inadéquates ;
 - l'insuffisance du personnel statisticien qualifié pour la production des statistiques
- 3- Afin de relever ces défis, l'Etat togolais a sollicité l'appui technique et financier de la Banque Mondiale pour le financement d'un projet de renforcement des capacités statistiques du SSN.
- 4- La Banque Mondiale à travers ledit projet de renforcement des capacités statistiques du SSN qu'elle a accepté de financer, aidera le système statistique national à relever les défis cités plus haut. Le projet a pour objectif de :
 - renforcer le cadre institutionnel et les ressources humaines ;
 - améliorer la production et la diffusion des données ;
 - assurer la gestion du projet et le contrôle de qualité.
- 5- Ledit projet est subdivisé en trois (03) grandes composantes :
 - **Composante 1** : Réforme Institutionnelle qui concerne la création du Centre de Formation des cadres moyens de la statistique, la contribution à la rénovation du bâtiment de l'INSEED les infrastructures physiques et équipements, le renforcement de capacités et la réforme des ressources humaines ;

- **Composante 2** : Production des données sur la base de l'approche PBF Financement Basé sur la Performance. Elle consistera en l'amélioration de la production des statistiques économiques et sociales (en particulier les données macroéconomiques, les enquêtes auprès de ménages, la cartographie censitaire et l'accompagnement à quelques secteurs prioritaires), à une meilleure organisation et archivage des données et en une dissémination plus accrue, y compris l'accessibilité et l'engagement des utilisateurs ;
 - **Composante 3** : Gestion du Projet et Contrôle de qualité qui met l'accent sur la bonne gestion, le suivi, le contrôle de la qualité et l'organisation des différents revus et audits.
- 6- Dans la perspective d'une bonne préparation de ce projet, une demande d'avance a été soumise à la Banque Mondiale par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). Cette demande d'avance de fonds a été accordée.
- 7- Cette avance de fonds permettra de préparer des documents tels que les différents manuels du projet à savoir le manuel de procédures administratives et financières du projet, le manuel de financement basé sur les performances etc.
- 8- Dans le souci de renforcer la performance des structures ou les institutions bénéficiaires d'une part et d'encourager le personnel fonctionnaire à l'excellence d'autre part, l'approche PBF sera utilisée dans la mise en œuvre de certains volets du projet.
- 9- Afin de poursuivre la mise en œuvre des activités inscrites dans la préparation du projet, il est prévu dans le plan de passation de marché élaboré à cet effet, un recrutement d'un consultant pour l'élaboration du manuel de financement basé sur les résultats.
- 10- Les présents termes de référence sont élaborés à cet effet.

B- OBJECTIFS

- 11- L'objectif de la mission consiste à élaborer un Manuel de financement basé sur la performance qui servira de manuel de procédure pour la mise en œuvre du financement basé sur les résultats dans le cadre du projet de renforcement des capacités statistiques (PRCS).

Spécifiquement, le consultant devra :

- Elaborer le manuel de financement basé sur la performance ;
- Former les parties prenantes du projet ;
- Formuler les indicateurs de mise en œuvre de l'approche FBP.

C- RESULTATS ATTENDUS

12-A l'issue de la mission, les résultats ci-après sont attendus :

- Le manuel de financement basé sur la performance est élaboré et disponible ;
- L'unité de gestion du projet est formée sur le manuel ;
- Les directeurs, chefs de divisions et chefs des services rattachés sont formés sur le manuel ;
- Le manuel est disséminé au niveau régional ;
- Le FBP est mis en œuvre selon les indications du manuel.

D- APPROCHE METHODOLOGIQUE

✓ Revue Documentaire et Analyse des manuels FBP dans certains domaines spécifiques

13-Le consultant devra faire une revue de littérature des manuels de FBP existant dans différents domaines.

Il cherchera ensuite à procéder à une revue documentaire plus spécifique dans le domaine de la statistique et surtout dans la mise en œuvre d'un projet statistique.

Le consultant pourra par exemple chercher à savoir quels sont les pays de l'Afrique subsaharienne de préférence qui ont déjà mis en œuvre une approche FBP dans le cadre d'un projet statistique et en tirer les leçons.

✓ Elaboration du manuel

14-A partir de la revue documentaire menée, le consultant élaborera le manuel FBP du PRCS. Le document doit être fait de façon participative.

Le manuel devra décliner toutes les procédures de mise en œuvre d'un financement basé sur les performances (des acteurs du projet jusqu'au suivi et évaluation de la mise en œuvre du FBP et la gestion des litiges et des conflits)

✓ Cadre de travail

15-Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'unité de gestion du projet et rendra compte au point focal désigné du projet et au Directeur Général de l'INSEED.

Il est attendu que le consultant :

- Livre une première version du Manuel (version provisoire du manuel) dans un délai de quatre semaines à compter de la date de démarrage de la mission.

- Révise le Manuel suite aux commentaires de l'équipe de l'INSEED et de la Banque mondiale jusqu'à son adoption par les équipes du projet. La version finale du manuel devra être déposée dans un délai de trois (3) semaines calendaires à compter de la date de réception des commentaires de l'INSEED sur la version provisoire du manuel.
- Elabore un rapport de fin de mission à l'issue de la formation des cadres de l'INSEED sur le manuel FBP.

16-Le consultant pourrait effectuer des déplacements à l'intérieur du pays dans le cadre de sa mission.

17-Au terme de la mission de consultation, le consultant remettra au Directeur Général de l'INSEED quatre copies papier et une version électronique du document élaboré (guide).

Le rapport final de mission sera transmis au Directeur Général de l'INSEED une (01) semaine après réception des observations du Directeur Général.

Le rapport final devrait être fourni en 3 exemplaires et sur support informatique.

E- PROFIL DU CONSULTANT

a- Qualifications et compétences

18-Détenir un diplôme de BAC + 5 dans les domaines de la coopération ou du développement international, de la gestion de programmes/projets, du suivi-évaluation.

b- Expériences professionnelles générales

19-Le prestataire doit avoir des expériences confirmées en financement basé sur les performances et avoir élaboré au moins deux fois des manuels de FBP qui ont servi à la mise en œuvre des projets financés par les partenaires techniques et financiers.

Avoir au minimum 5 ans d'expérience dans l'analyse et/ou l'évaluation de programmes de coopération/développement en général et plus spécifiquement dans l'élaboration de manuel FBP.

Avoir une expérience prouvée d'au moins 5 ans dans la gestion et la mise en œuvre de projets de coopération internationale (aide au développement) impliquant la participation de plusieurs acteurs.

c- Expériences professionnelles spécifiques

20-Etre familier avec les procédures internes de la Banque Mondiale ;

- Disposer de très hautes connaissances de l'approche PBF et fortes capacités d'analyse ;
- Maitriser le français, car le document sera élaboré en dans cette langue ;
- Avoir la flexibilité et la capacité à faire les adaptations nécessaires au plan de travail selon les conditions et exigences se présentant ;
- Avoir une grande motivation vis-à-vis de la recherche et d'atteinte de résultats de qualité ;
- Avoir une parfaite maitrise de la suite Microsoft Office (Word, Excel et Power Point)

F- CALENDRIER ET DUREE DE LA MISSION

21-Le temps de réalisation de cette mission est de trente (30) jours à compter de la date de signature de contrat.

| N° | Principales tâches | Nombre de jours |
|--------------|---|------------------------|
| 1 | Phase préparatoire (y compris revue documentaire) | 2 |
| 2 | Collecte des données complémentaires | 4 |
| 3 | Rédaction des rapports | 3 |
| 4 | Atelier de validation | 1 |
| TOTAL | | 10 |